

**SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE SAINT-BLAISE**  
**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**10 mai 2010 à 19h00 au Chalet des Bleuets**

**1. Appel**

**Présent(e)s** : Paola Attinger, Laurence Beck, Jean-Claude Berger, Olivier Blanchoud , Joël Brulliard, Christine Cornu, Jacques-Edouard Cuche, Jean-Michel Dessibourg, Ernest Grimm, Alain Jeanneret, Philippe Juvet, Viviane Juvet, Pierre Leu, Serge Mamie, Marie-Carmen Marti Corral, Sandrine Minguely, Eric Ryser, Denis Struchen, Philippe von Bergen, Lorenzo Zago,

**Excusés** : Janick Garcia de la Rosa Garcia, Pascale Giron, Claudia Perregaux

**2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2009**

PV accepté à l'unanimité.

**3. Rapport de caisse et de gestion du chalet "les Bleuets"**

- Rapport de Ernest Grimm, intendant :  
Ernest rapporte que la fréquentation du chalet est bonne. Notre intendant a malheureusement dû subir une opération fin 2009. Son absence a naturellement engendré une baisse de fréquentation, mais le début de l'année 2010 est bon.  
Pour remplacer le traditionnel pique-nique qui peine à survivre, Ernest propose d'organiser une choucroute au mois d'octobre. Le comité étudiera cette idée.  
Le chalet à été cambriolé. Personne n'a pu entrer, mais beaucoup de vitres ont été brisées.

- Rapport de Jacques-Edouard Cuche, caissier

**Bilan au 31.12.2008 :** **Fr. 1954.65**

Dépenses 2009 :  
ECAP, Bâloise et location terrain Fr. 1129.35

Recettes 2009  
Chalet loué 10 x Fr. 1000.00

**Bilan au 31.12.2009 :** **Fr. 1824.80**

La location du chalet ne suffit pas à couvrir les dépenses.  
La diminution de location est due à la maladie du cantinier (depuis début octobre) et au report d'une manifestation (PS Hauterive).  
Les frais relatifs au cambriolage de janvier se montent à Fr. 1400.- et seront couverts par l'assurance. Les détails seront fournis l'année prochaine.

Les comptes ont été approuvés le 21 janvier 2010 par la commission du chalet.

Les rapports concernant le chalet sont acceptés par acclamation et décharge est donnée au caissier.

Le comité de gestion du chalet est ensuite ré-élu : Pierre Leu, J.-E. Cuche et Denis Struchen. L'intendant est reconduit dans ses fonctions avec les remerciements de l'assemblée.

Paola signale que le chalet figurera à l'avenir sur le formulaire de la commune concernant les locaux à louer. Montant de la location : Fr. 120.- / jour.

## 4. Rapport de la présidence

**Pour la deuxième année consécutive, la présidence a été assurée par Paola et Jean—Claude.**

### Jean-Claude

#### **Élections**

L'année 2010 est une année sans élections, mais pour les personnes intéressées à succéder à Eric Flury à la présidence cantonale du parti sont invitées à se manifester.

Rappel : 2011 élections fédérales, 2012 élections communales, 2013 élections cantonales.

#### **Collège**

Jean-Claude souligne que c'est un point très sensible de cette législature et que nous ignorons la position du Conseil communal à majorité de droite. En décembre le groupe socialiste avait déposé une interpellation, reçue positivement par notre CC, avec des garanties et un rapport attendu dans le premier semestre 2010. Le groupe socialiste doit être attentif à la démarche proposée. Jean-Claude ne se dit pas vraiment rassuré sur ce qui sera « servi ». Il reste cependant convaincu que nos conseillers communaux souhaitent avancer avec un projet qui tienne compte des besoins de notre région et que sa réalisation ajoutera une plus-value non négligeable à notre commune.

#### **Commission du feu**

Jean-Claude aimerait soutenir le travail de Jean-Michel qui préside cette commission. Ce dernier ne peut pas vraiment compter sur la présence de ses membres et peine à repouvoir le secrétariat, assuré jusqu'ici par le PLR. Notre groupe a déjà la vice-présidence et il est exclu qu'il assure également le secrétariat. Jean-Claude mentionne ce point pour relever la fragilité de nos institutions. Pour que le système démocratique puisse fonctionner, chacune et chacun doit jouer le jeu, honorer ses engagements. Le parti socialiste est désormais le plus petit parti au niveau communal, mais on ne peut pas lui reprocher de ne pas remplir sa mission. Tant mieux s'il peut servir d'exemple !

#### **AG PSLN**

Dates des prochaines assemblées du PSLN : 2 septembre et 1er décembre 2010.

Sujet d'actualité: modification de la durée de la scolarité obligatoire (Harmos), politique de logement, état d'avancement des projets de fusion entre communes.

A venir : politique de gestion des déchets, fonctionnement des syndicats intercommunaux,...

### Paola

Paola, au terme de son année de présidence du Conseil général, jette un regard sur le fonctionnement de ce dernier :

Le groupe socialiste est concerné, impliqué, solidaire à l'interne et avec le Conseil communal. Le PLR est ressenti comme mouvant, éclaté, peu solidaire avec le Conseil communal. Les problèmes vécus au niveau de la prise du procès-verbal du Conseil général par un membre du PLR ont amené les changements désirés par Lorenzo. Le PV sera rédigé par l'administration communale, sous la responsabilité d'un ou une secrétaire qui signera la version finale.

Notre co-présidente souhaiterait que le Conseil communal s'engage à plus long terme. Mais c'est aussi la responsabilité des Conseillers généraux. Il faut savoir utiliser les outils à notre disposition.

Bilan de la session 2009-2010 : une seule interpellation – pas de motion !  
Pour les motions, un rappel : il faut faire attention au délai !

Pour mémoire, le projet de rénovation des Fourches est parti d'une motion PLR.

Sachons donc utiliser les outils à notre disposition et ne nous contentons pas de faire passer nos idées par la presse et les tous ménages.

Paola rappelle que cette session qui a vu, à sa demande, l'apparition d'eau du robinet sur les tables des conseillers généraux, s'est pratiquement finie au champagne, au vu des fastes de l'apéritif de clôture !

Suite à l'intervention de Paola, Lorenzo demande si il y a une échéance pour le collège. Il ne se passera rien avant octobre. Il semble que cela ne suive pas au niveau du projet. Le PS peut-il faire quelque chose avant l'échéance d'octobre ? Question ouverte.

#### **4b. Rapport du caissier**

##### **42e rapport.**

**Bilan au 31 janvier 2009 :** Fr. 22'733.44

**Bilan au 31 décembre 2009 :** Fr. 24'315.49

Soit une augmentation de Fr. 1582.05

Principales recettes 2009 :

Cotisations Fr. 6'324.00

Principales dépenses 2009 :

Élections cantonales : Fr. 350.00

Versé au PSN Fr. 3'731.00

Versé au PSLN Fr. 168.00

Il reste à la section Fr. 2425.00 sur les cotisations.

Jacques-Edouard remercie tout le monde pour le versement des cotisations qui pour une fois a été réalisé dans les délais.

Comme indiqué dans le PV de l'AG 2009, le compte UBS a été bouclé et le montant restant a été versé sur le compte Coop 72.5. Tout sera passé à la Raiffeisen en même temps que le compte BCN du chalet.

#### **4c. Rapport des vérificateurs de comptes**

Les vérificateurs des comptes, MM Philippe Juvet et Eric Ryser ont vérifié les comptes de la section en détail. Ils les ont trouvés fort bien tenus et en recommandent l'approbation.

De vifs remerciements sont adressés au caissier Jacques-Edouard Cuche.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier.

#### **5. Élections et nominations statutaires**

Démissions du comité :

Shirley Hoffmann (vice-présidente de groupe)

Claudia Perregaux (2e assesseure)

Le comité est réélu comme suit :

- Coprésidence : Paola Attinger et Jean-Claude Berger
- Secrétaire: Laurence Beck
- Caissier : Jacques-Edouard Cuche
- Conseiller communal : Denis Struchen
- Conseiller communal : Alain Jeanneret-Grosjean
- Assesseur: Serge Mamie
- 2e Assesseur : non désigné

- Assiste également aux comités en temps que :  
chef de groupe: Olivier Blanchoud.  
chef-fe de groupe adjoint-e non désigné-e.

Le comité est reconduit par acclamations.

Vérificateurs des comptes :

- Premier vérificateur : Philippe Juvet (3e année)
- Deuxième vérificateur : Eric Ryser (2e année)
- Suppléant : Philippe von Bergen

## 6. Activités 2010 – 2011 de la section

- Choucroute au mois d'octobre ?
- Petit Nouvel-An

## 7. Divers

Jacques-Edouard prend la parole pour faire part de ses sentiments face à la lecture du dernier compte-rendu du Conseil général. Pour mémoire il passe en revue les occasions auxquelles le PS de Saint-Blaise n'a pas su tirer son épingle du jeu, à savoir :

- en 2004 renonciation à la présidence de la commission scolaire à laquelle le parti avait droit en temps que 2e parti de la Commune.
- Suite au départ d'Olivier Haussener un tournus à la tête de la Commune avait été souhaité. Le règlement communal avait été modifié en ce sens, mais le tournus n'a pas été instauré dans les faits.
- 2008 les radicaux ne veulent plus de la présidence de la Police du Feu et le PS se voit « offrir » cette présidence qui demande un engagement très important.
- Lors du dernier Conseil général, le PS n'a pas demandé un tournus du bureau entre les deux partis restants.

Paola souligne qu'à présent la Commission scolaire a disparu et que la personne responsable de la nouvelle organisation est un Conseiller communal socialiste.

Elle précise également qu'il avait été confirmé que le tournus du bureau du Conseil général se poursuivrait selon les résultats des dernières élections jusqu'à la fin de la législature (tournus à 3 partis), mais qu'il sera revu à la lumière du résultat des prochaines élections.

Jacques-Edouard soumet à l'assemblée un projet de résolution concernant le chemin des Tomates. Il souligne que si l'assemblée ne souscrit pas à sa proposition, il la soutiendra en son nom propre.

L'idée est de demander à la Commune de faire en sorte que le chemin des Tomates, d'ores et déjà prévu en bordure de la nouvelle propriété Pelletier-Jansen, soit ouvert à tous et que l'on puisse l'emprunter sans encombre.

L'idée est retenue. Il faut cependant faire attention de ne pas rédiger un texte revancharde. Nous voulons faire savoir aux habitants du village que nous comprenons ses besoins et souhaits et les soutenons devant nos autorités.

Cette intervention, que l'on qualifiera plutôt de « prise de position » que de « résolution », n'a pas de poids au niveau juridique. Il faut éviter d'utiliser un langage juridique. On peut parler de coutumes, d'utilisation régulière depuis au moins 70 ans (à confirmer ?), etc... mais pas de servitude ou de « droit ».

Serge, avec l'accord de Jacques-Edouard, propose de retravailler le texte avant de le soumettre à quelques membres de l'assemblée, dont Olivier qui est déjà intervenu sur ce sujet au Conseil général, afin que le message final reflète l'avis général.

On soulignera aussi dans ce message que le parti suit le dossier de Vigner avec la plus grande attention.

Nous remercions Pierre Leu, venu nous faire une présentation de « NEuchâtel statistique ». L'Etat voulait une présentation des comptes plus attractive. La même lisibilité a été apportée aux fiches communales (voir sous : [www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat)).

La secrétaire  
Laurence Beck